



# **Mentions sur votre site internet**

Obligations à respecter

**Laurence Burnichon** (chargée de mission Métropole)

**MÉTROPOLE**

**GRAND**

**LYON**



## Un constat!

Seuls 82 % (47 sur 56) des sites des bibliothèques du territoires sont conformes pour les mentions légales

Seuls **21 %** (12) sont conformes à l'obligation de déclaration d'accessibilité... la majorité sans diagnostique et taux de conformité : seuls 3 le signalent, avec une moyenne de 74 %...



## Des lois !

### **Loi pour la confiance dans l'économie numérique**

Version en vigueur depuis le 23 mai 2024 :

[LOI n°2024-449 du 21 mai 2024 - art. 48](#)

**Loi pour l'égalité des droits et des chances**, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :

[LOI n° 2005-102 du 11 février 2005](#)

+ **directive européenne 2016/2102** (accessibilité des services publics) et 2019/882 (European Accessibility Act)

+ **Ordonnance renforcée** du 6 septembre 2023, renforçant les sanctions pour non-conformité



## Des obligations !

### Les mentions légales sur l'éditeur et le responsable éditorial

Identité	Dénomination de la collectivité
Coordonnées	Adresse de son siège social, numéro de téléphone, adresse de courrier électronique
Mentions relatives à la propriété intellectuelle	le nom du directeur ou du codirecteur de la publication et, le cas échéant, celui du responsable de la rédaction au sens de l'article 93-2 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle
Mentions relatives à l'hébergement du site	si l'hébergement du site Internet est fourni par un prestataire, son nom, sa dénomination ou sa raison sociale, son adresse et son numéro de téléphone.

## *Exemple de la Médiathèque du Rhône*



### MENTIONS LÉGALES



#### INFORMATIONS ÉDITEURS

Le présent site est le site de la Médiathèque départementale du Rhône. Il est édité par le Département du Rhône dont le siège est situé à :

Hôtel du Département  
29-31 cours de la Liberté  
69483 Lyon Cedex 03  
**0800 869 869**  
Site officiel : <https://www.rhone.fr/>

Directrice de publication : Nelly BANSSILLON GEREY, directrice de la Médiathèque Départementale du Rhône

Animation éditoriale, gestion et mise à jour : Médiathèque départementale du Rhône

Contact webmestre : [Orlane PERREAUT-AMILAIN](#)

#### HÉBERGEMENT

OVH  
2 rue Kellermann  
59100 ROUBAIX

#### SYSTÈME DE GESTION DE CONTENUS



SYRACUSE Version Octobre 2024, 24.3.9244.0



# Des obligations !

## Les mentions légales relatives au RGPD :

<b>Identité</b>	coordonnées du délégué à la protection des données (DPO ou DPD) de l'organisme, s'il a été désigné. Ou bien point de contact sur les questions de protection des données personnelles
<b>Si vous collectez des données</b>	finalité poursuivie par le traitement auquel les données sont destinées
	caractère obligatoire ou facultatif des réponses et conséquences éventuelles à l'égard de l'internaute d'un défaut de réponse
	destinataires ou catégories de destinataires des données
	droits d'opposition, d'interrogation, d'accès et de rectification
	mention du droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL.



## Des obligations !

### Les mentions légales relatives au RGPD :

<b>Cookies</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>en poursuivant sa navigation en cliquant sur une des pages, le site web considère que l'internaute a accordé explicitement et librement son consentement ;</li><li>le bandeau n'offre pas d'autres options que d'accepter en cliquant sur le bouton approprié ;</li><li>l'internaute a la possibilité de s'opposer en cliquant sur un bouton &lt;&lt; Refuser &gt;&gt;.</li></ul>
<b>CNIL</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>numéro de déclarant ainsi que la description des traitements de données en question</li></ul>

De plus, les dispositions du Code de la propriété intellectuelle établissent un cadre juridique rigoureux visant à protéger les créations originales, que ce soit en termes de textes, d'images, de vidéos, ou de tout autre contenu mis en ligne.

# Exemple de la Médiathèque du Rhône



Qui sommes nous ? ▾ Cezur Découvrir ▾

## TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

### •Identité et coordonnées du responsable du traitement

Monsieur le Président du Conseil Départemental du Rhône

Département du Rhône

29, Cours de la Liberté - 69483 Lyon Cedex 03.

### •Nature des données collectées

➢ Pour les comptes partenaires des agents salariés et bénévoles des bibliothèques et médiathèques du réseau départemental : Obligatoires à la création du compte : nom, prénom, bibliothèque/médiathèque de rattachement, statut (salarié/bénévole), responsable de la bibliothèque (oui/non).

Facultatives à la création du compte : date de naissance, sexe, adresse électronique, téléphone, adresse personnelle.

➢ Pour les comptes-lecteur des adhérents des bibliothèques et médiathèques du réseau départemental :

Obligatoires à la création du compte : nom, date de naissance, adresse mail, commune du domicile ou de la bibliothèque fréquentée.

Facultatives à la création du compte : sexe, téléphone fixe et mobile, adresse personnelle.

### •Finalités du traitement

➢ Crée un compte professionnel aux agents salariés ou bénévoles des bibliothèques/médiathèques du réseau départemental et leur permettre en se connectant à leur compte sur [www.mediathèque.rhone.fr](http://www.mediathèque.rhone.fr)

- d'emprunter des documents auprès de la Médiathèque départementale pour le compte de la bibliothèque dont ils sont agents salariés ou bénévoles,  
- de créer et gérer les réservations de la bibliothèque dont ils sont agents salariés ou bénévoles,  
- de s'inscrire à des formations organisées par la Médiathèque départementale,  
- de s'inscrire à des événements organisés par la Médiathèque départementale,  
- de compléter les données, notamment de bilan annuel d'activité de la bibliothèque.

➢ Crée un compte personnel aux adhérents de la bibliothèque/médiathèque du réseau départemental sur le portail de la Médiathèque départementale et leur permettre en se connectant à leur compte sur [www.mediathèque.rhone.fr](http://www.mediathèque.rhone.fr) :

- de pré-réserver des livres, CD et DVD du catalogue de la Médiathèque départementale,  
- l'accès aux ressources numériques qu'elle propose et auxquelles l'adhérent s'abonne,  
- de s'inscrire à des événements organisés par la Médiathèque départementale.

### •Destinataires des informations :

- les agents des bibliothèques des communes du Rhône,  
- les agents de la Médiathèque départementale de prêt,  
- les fournisseurs de ressources numériques. Les données relatives aux adhérents leur sont transmises aux seuls fins d'accès aux ressources numériques qu'ils proposent et sont soumises aux mêmes règles de conservation, d'accès de modification, d'effacement, de suppression que celles mentionnées ci-dessous.

### •Durée de conservation des informations :

➢ Les données personnelles des agents des bibliothèques et médiathèques du réseau sont supprimées :  
- dans un délai maximum de 12 mois à compter la date de fin de leurs fonctions (salariées ou bénévoles) dans la bibliothèque à laquelle ils sont rattachés.

- à réception d'une demande expresse de suppression formulée par leur soin.

➢ Les données personnelles des adhérents, titulaires d'un compte-lecteur sont supprimées :

- dans un délai maximum de 12 mois suivant la date d'expiration du compte,  
- à réception d'une demande expresse de suppression formulée par le titulaire du compte,

Les informations transmises aux fournisseurs de ressources numériques sont mises à jour annuellement et supprimées selon les mêmes modalités que celles mentionnées ci-dessous.

•Les droits de l'adhérent. titulaire d'un compte sur le portail de la Médiathèque départementale



## Des obligations !

**L'accessibilité du site internet** : un site internet doit être accessible à tous, indépendamment des capacités physiques ou cognitives de ses utilisateurs

Pour chaque site ou service, vous devez :

Publier en ligne une **déclaration d'accessibilité** indiquant l'état d'accessibilité du site ou service.

Afficher sur toutes les pages **le taux de conformité au RGAA** du site ou service :

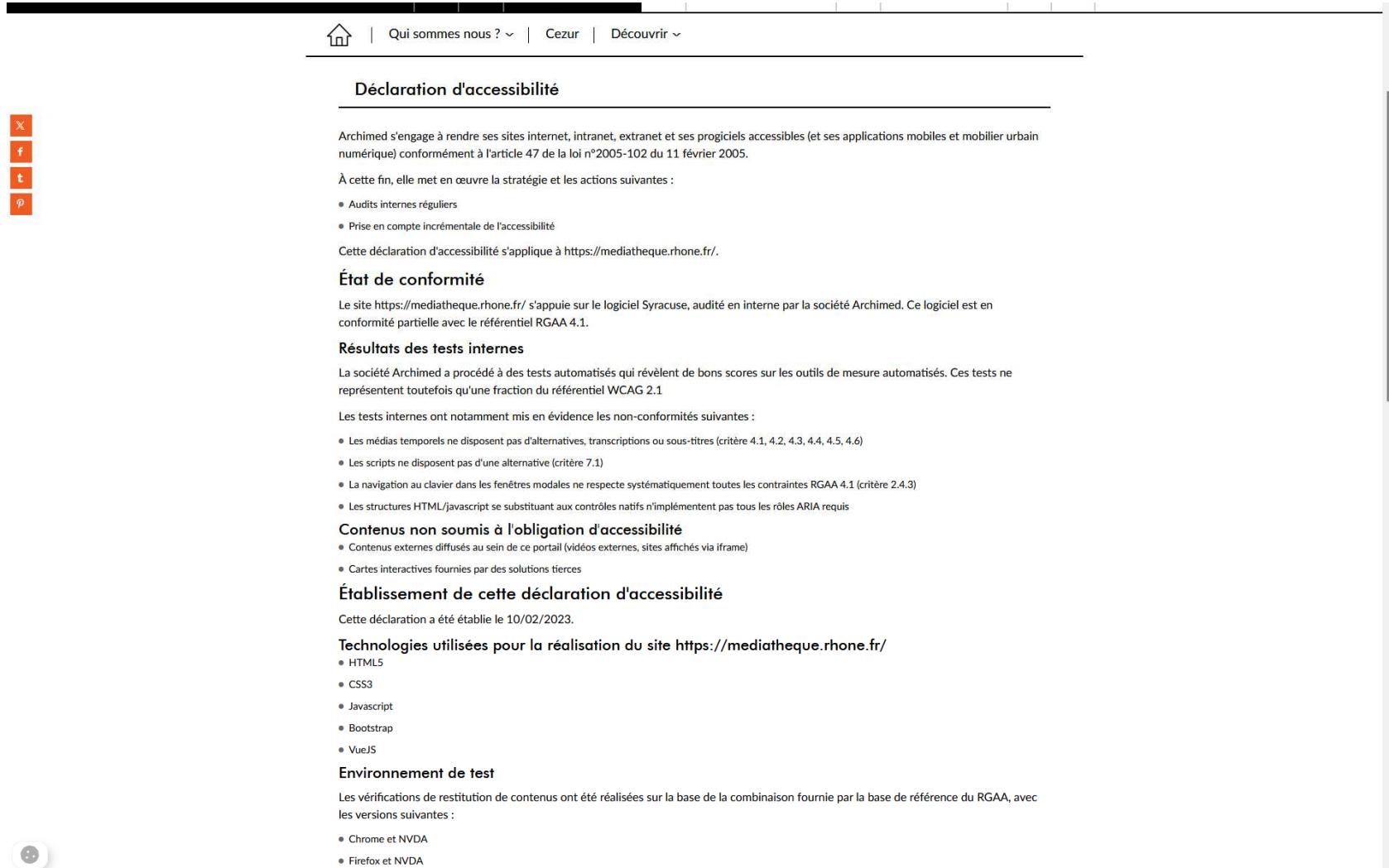
- « **Accessibilité : totalement conforme** » si tous les critères de contrôle du RGAA sont respectés ;
- « **Accessibilité : partiellement conforme** » si le taux est supérieur à 50%
- « **Accessibilité : non conforme** » si le taux est inférieur à 50% ou inconnu

Permettre aux usagers de faire part de leurs difficultés, et de saisir le Défenseur des droits en cas de non-réponse du responsable du site.

Produire et publier un **schéma pluriannuel de mise en accessibilité** sur 3 ans, décliné en plan annuel détaillant les actions prévues pour évoluer vers une accessibilité complète.

Consulter le [décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019](#) relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des services de communication au public en ligne.

# Exemple de la Médiathèque du Rhône



The screenshot shows the Médiathèque du Rhône website's accessibility declaration page. At the top, there is a navigation bar with links for 'Home', 'Qui sommes nous ?', 'Cezur', and 'Découvrir'. Below the navigation is a section titled 'Déclaration d'accessibilité'. The text in this section states that Archimed is committed to making its websites, intranet, extranet, and software accessible (and its mobile applications and urban digital environment) in accordance with Article 47 of the 2005-102 law of February 11, 2005. It outlines a strategy and actions, including regular internal audits and incremental consideration of accessibility. A link to the declaration is provided: <https://mediatheque.rhone.fr/>. The page also includes sections on internal test results, non-compliant content, and the establishment of the declaration. A sidebar on the left contains social media sharing icons (X, f, t, p) and a small circular icon at the bottom left.

Archimed s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles (et ses applications mobiles et mobilier urbain numérique) conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, elle met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Audits internes réguliers
- Prise en compte incrémentale de l'accessibilité

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à <https://mediatheque.rhone.fr/>.

**État de conformité**

Le site <https://mediatheque.rhone.fr/> s'appuie sur le logiciel Syracuse, audité en interne par la société Archimed. Ce logiciel est en conformité partielle avec le référentiel RGAA 4.1.

**Résultats des tests internes**

La société Archimed a procédé à des tests automatisés qui révèlent de bons scores sur les outils de mesure automatisés. Ces tests ne représentent toutefois qu'une fraction du référentiel WCAG 2.1.

Les tests internes ont notamment mis en évidence les non-conformités suivantes :

- Les médias temporels ne disposent pas d'alternatives, transcriptions ou sous-titres (critère 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6)
- Les scripts ne disposent pas d'une alternative (critère 7.1)
- La navigation au clavier dans les fenêtres modales ne respecte systématiquement toutes les contraintes RGAA 4.1 (critère 2.4.3)
- Les structures HTML/javascript se substituant aux contrôles natifs n'implémentent pas tous les rôles ARIA requis

**Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité**

- Contenus externes diffusés au sein de ce portail (vidéos externes, sites affichés via iframe)
- Cartes interactives fournies par des solutions tierces

**Établissement de cette déclaration d'accessibilité**

Cette déclaration a été établie le 10/02/2023.

**Technologies utilisées pour la réalisation du site <https://mediatheque.rhone.fr/>**

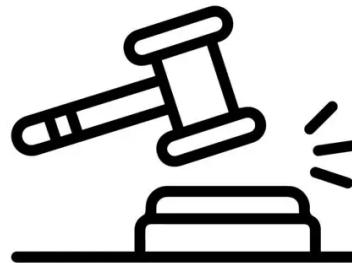
- HTML5
- CSS3
- Javascript
- Bootstrap
- VueJS

**Environnement de test**

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA, avec les versions suivantes :

- Chrome et NVDA
- Firefox et NVDA

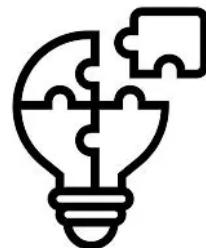




## Des sanctions !

Type de sanction	Montant maximal	Conditions
<b>Non-respect de l'accessibilité numérique</b>	50 000 €	Appliquée par l'ARCOM après constatation
<b>Manquements aux obligations complémentaires</b>	25 000 €	Publication de la déclaration d'accessibilité, schéma pluriannuel, etc.

*Remarque : La sanction initiale peut être réévaluée si le manquement persiste plus de 6 mois (nouvelle sanction possible).*



## Des solutions !

- Si vous êtes dépendants
  - d'un prestataire
  - d'un fournisseur de SIGB
    - Exiger une mise aux normes !
  - du service informatique de votre mairie
    - Informer des risques !



## Des solutions !

La mise en conformité avec le RGAA présente plusieurs avantages pour les mairies :

- 1. Respect des droits des citoyens** : L'accessibilité numérique permet à tous les citoyens, y compris ceux en situation de handicap, de bénéficier des services publics en ligne. Cela respecte leur droit à l'égalité de traitement et à l'accès à l'information.
- 2. Image positive et responsabilité sociale** : En rendant leur site accessible, la mairie renforce son image en tant qu'institution moderne et responsable, prête à servir tous ses citoyens de manière équitable.
- 3. Éviter les sanctions légales** : La non-conformité peut entraîner des sanctions, bien que rarement appliquées, mais cela expose les mairies à des risques juridiques, notamment en cas de plainte de la part de citoyens.
- 4. Amélioration de l'expérience utilisateur** : Un site accessible n'est pas seulement bénéfique pour les personnes handicapées, il améliore l'expérience utilisateur pour tous, en facilitant la navigation, la lisibilité, et la compréhension des contenus.



## Des solutions !

Attention !

Des pages ont quelquefois été prévues par votre fournisseur, mais n'ont pas été remplies !

Coordonnées de l'hébergeur du site Internet

Nom de l'hébergeur

Adresse

Numéro de téléphone

Coordonnées du concepteur du site internet

Identité visuelle

Nom du concepteur

Adresse

Numéro de téléphone

## Not Found

The requested URL was not found on this server.

Accueil

Services

Numérique

404

Désolé, cette page n'existe pas

## ***Exemple du réseau Rebond***



### **Éditeur :**

Ce site internet est le portail officiel du **Réseau ReBOND**.

Directeur de publication : Mr Sébastien Michel, Maire d'Ecully

**Pour toute information liée au fonctionnement, ou à l'utilisation de ce portail, vous pouvez nous contacter :**

- par courriel à : [contact@reseau-rebond.fr](mailto:contact@reseau-rebond.fr)
- par courrier à : Réseau Rebond / Marie-Pierre Bousard - Mairie - 34 avenue de la république 69370 Saint Didier au Mont d'Or
- par téléphone au 07 63 11 99 74

### **Hébergeur :**

OVH

SAS au capital de 10 000 000 €

Siège social : 2 rue Kellermann - 59100 Roubaix - France

09 72 10 10 07

### **Crédits :**

Les textes de ce portail sont rédigés par l'ensemble des professionnels des bibliothèques. Nous nous engageons à fournir un service de qualité auprès des utilisateurs, en contrôlant au mieux la pertinence et la véracité de nos contenus. Cependant, nous ne garantissons pas que ce site soit exempt de défaut, d'erreur ou d'omission, d'inaccessibilité technique ou de falsification des contenus.

### **Conception graphique :**

Société Decalog - 1244 rue Henri Dunant - 07 500 Guilherand-Granges – France

Téléphone : +33 (0) 4-75-81-50-50

[Contact@decalog.net](mailto:Contact@decalog.net)

Création du logo : Emeline Desporte

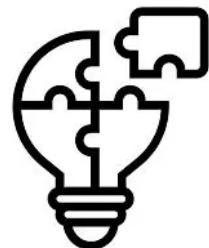
### **Développement :**

Société Decalog - 1244 rue Henri Dunant - 07 500 Guilherand-Granges - France

Téléphone : +33 (0) 4-75-81-50-50

[Contact@decalog.net](mailto:Contact@decalog.net)





## Des solutions !

- L'aide du Pôle métropole pour les bib. partenaires
- Des formations !

### **L'accessibilité numérique**

jeudi 23 avril de 09h30 à 12h30

Bibliothèque Part-Dieu

Sur inscription jusqu'au 21 avr.

- D'autres organismes !